

Je n'ai pas besoin d'insister auprès du Gouvernement sur la nécessité des économies. Mon honorable ami le ministre des Finances (M. Fielding) en comprend parfaitement le besoin. Je tiens à le féliciter au sujet de la vente des obligations du chemin de fer National qu'il a faite l'autre jour à New-York. Dans cette transaction, il a agi comme il convenait. Je suis sûr qu'il peut très bien se charger de faire lui-même ces transactions plutôt que d'avoir recours aux agents de change à qui il faut verser une grosse commission.

Notre situation financière est grave. Le peuple souffre des impôts considérables qu'il a à payer. Il est vraiment urgent de rechercher les économies qu'il convient de faire dans l'administration du pays. Soit dit en passant, j'espère que le Gouvernement n'accèdera pas à la demande qui lui a été faite récemment par les manufacturiers, de créer de nouveaux revenus en augmentant la taxe sur les ventes. Mes honorables amis de la droite — du moins quelques-uns d'entre eux — savent quelle théorie antédiluvienne représente réellement la taxe sur les ventes, et j'espère que le Gouvernement ne l'augmentera pas. Plus que cela, je souhaite qu'il la diminue et voici pourquoi: Cette taxe pèse le plus sur ceux qui sont le moins en état de la payer. L'ouvrier des villes qui a une famille de six ou huit enfants et un faible revenu paie un impôt sur tout ce qu'il achète pour les siens. Il y a bien quelques rares exceptions, mais sur le vêtement et beaucoup d'autres objets de première nécessité il doit payer un impôt. J'espère que parmi les mesures que nous proposera le ministre des Finances pour augmenter le revenu, il ne sera pas question de la taxe sur les ventes.

Il y a une autre proposition que je voudrais faire au Gouvernement; je l'avais déjà faite à mon très honorable ami le leader de l'opposition alors qu'il dirigeait l'ancien ministère. Il s'agit d'une conférence des principales autorités municipales et provinciales et de représentants du gouvernement fédéral pour faire une étude générale de la question des impôts. Que voyons-nous aujourd'hui? Il y a double impôt dans plusieurs provinces de même que dans un grand nombre de municipalités. Par exemple, les habitants d'une certaine ville paient un impôt sur le revenu, d'abord à la municipalité, puis à la province et enfin au trésor fédéral. Il devrait y avoir un moyen de corriger cela. Dans le cas où cette conférence aurait lieu, il faudrait

précédemment faire étudier la question et lorsque les délégués se réuniraient le Gouvernement pourrait leur fournir des renseignements exacts et complets sur l'ensemble des impôts perçus dans le pays.

On m'a dit que le peuple canadien payait annuellement en taxes de toute sorte, municipales, provinciales et fédérales, tout près d'un milliard de piastres. Je ne sais si c'est vrai, mais je crois que ce chiffre est dans les limites du possible. Si c'est vrai, je comprends parfaitement qu'une conférence du genre de celle que je suggère pourrait avoir d'excellents résultats en délimitant nettement le pouvoir d'impôt, en déterminant une entente au sujet des dépenses et, de fait, en établissant une politique financière solide pour le pays entier et basé sur ses besoins. Cette politique a été suivie durant les sombres jours de la guerre alors que sir Thomas White, ministre des Finances organisa une espèce de coordination financière entre les provinces et le gouvernement fédéral. J'espère que mon honorable ami le premier ministre et les membres de son cabinet étudieront cette proposition que j'émetts dans le simple but de faire œuvre utile.

Je constate quelques omissions dans le discours du trône. On n'y parle pas du remaniement de la carte électorale. C'est une chose dont on devrait s'occuper à la session actuelle. Je sais bien que dans l'ordre naturel des choses les ministres désirent tout d'abord connaître parfaitement leurs ministères respectifs et qu'ils désirent renvoyer ce sujet à une autre session. Il est peu probable qu'une élection ait lieu avant la prochaine session, mais, en tous les cas je crois qu'il serait bon de remanier les collèges électoraux avant la fin de cette session et je suis convaincu que lorsque le Gouvernement arrivera à l'étude de cette question il désirera un remaniement basé sur l'équité et la justice pour tous. Après tout, l'Ouest du Canada a plus souffert sous ce rapport que les autres provinces du Dominion. Je ferai observer à la Chambre que l'élection de 1911 a suivi le recensement et qu'elle s'est faite avant qu'on connaisse les chiffres du recensement. La même chose s'est produite dans le cas du dernier recensement. Le remaniement de la carte électorale augmenterait de dix à douze députés la représentation de l'Ouest.

Quelques-uns des députés de la droite et plusieurs qui siègent à ma droite peuvent penser que cette proposition n'est pas tout à fait désintéressée car, en effet, si le remaniement s'était fait avant les dernières